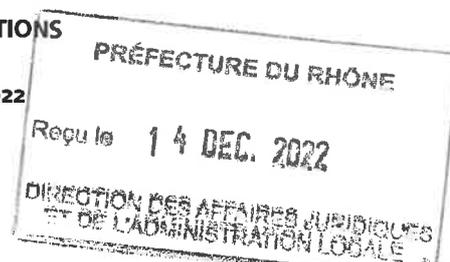


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance publique du 23 novembre 2022



Convocation adressée le 17 novembre 2022
Compte rendu affiché le 30 novembre 2022
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 11

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-trois du mois de novembre, à 15h30, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 17 novembre 2022 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présent(e)s : Yves BEN ITAH ; Stéphanie LEGER ; Richard MARION ; Patrick ODIARD ; Nathalie PERRIN-GILBERT ; Luc SEGUIN

Absent(es) excusé(es) : Samira BACHA-HIMEUR ; Tristan DEBRAY ; Nadine GEORGEL ; C. SUBAI ; Cédric VAN STYVENDAEL ; Florence VERNEY-CARRON

Procuration : Samira BACHA HIMEUR à Nathalie PERRIN-GILBERT
Tristan DEBRAY à Patrick ODIARD
Nadine GEORGEL à Nathalie PERRIN-GILBERT
Corinne SUBAI à Richard MARION
Cédric VAN STYVENDAEL à Richard MARION

Secrétaire : Yves BEN ITAH

**Exercice 2022 - Demande de subvention de fonctionnement sur projet
à la Ville de Lyon – Orchestre national de Lyon et à l'Education nationale**

Rapporteuse : Nathalie PERRIN-GILBERT

Le Conservatoire de Lyon conduit des actions d'éducation artistique et culturelle en lien avec les acteurs locaux (écoles maternelles et primaires, éducation nationale, institutions).

Outre ses missions d'interventions en milieu scolaire, un partenariat est noué avec l'Orchestre national de Lyon, la Ville de Lyon et l'Education nationale, et ce depuis nombre d'années, sur le projet des Chantiers de la Création musicale.

Ce projet artistique ambitieux permet à des enfants d'avoir une pratique musicale en relation avec la création, de rencontrer un compositeur reconnu et de découvrir le monde de l'orchestre,

Il s'adresse chaque année à six classes de cycle 3 issues de trois groupes scolaires.

Pour l'année scolaire 2022/2023, les classes participantes sont issues des écoles Condorcet (3^{ème} arrondissement), Berthelot (7^{ème} arrondissement) et Anémones (9^{ème} arrondissement).

La Ville de Lyon et de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Rhône participent financièrement à la mise en œuvre de l'action des musiciens intervenants à hauteur de 3 600 € chacune. La convention signée entre les trois parties prévoit le versement de l'aide financière au cours du premier trimestre de l'année scolaire pendant laquelle se déroule le projet.

Le comité syndical, à l'unanimité,

✓ **sollicite** auprès de la Ville de Lyon le versement d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 3.600 € au titre des Chantiers de la création 2022/2023. Cette subvention, inscrite dans le BP 2022, sera imputée au compte 74741.

✓ **sollicite** auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Rhône le versement d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 3.600 € au titre du projet 2022/2023. Cette subvention, inscrite dans le BP 2022, sera imputée au compte 74718.

✓ **autorise** la présidente à signer tous les documents afférents à ces demandes.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La Présidente,

Nathalie PERRIN-GILBERT

